



SOMMAIRE

Municipalité.....1-6
Associations et manifestations.....6-9

Municipalité

Le mot du maire



Chères gurgyçoises,
chers gurgyçois,
Malgré le contexte sanitaire,
l'ensemble du conseil municipal
se joint à moi pour vous
souhaiter, en avance, de bonnes
fêtes de fin d'année. Il est

certain que ces fêtes seront différentes des années
précédentes mais nous espérons toutefois que les
conditions permettront aux familles de se
retrouver. Le Maire, Jean-Luc Liverneux

Du nouveau pour le Gurgy infos

Depuis 2018, le Gurgy infos n'était plus imprimé, il
était envoyé uniquement par email (newsletter) et
diffusé sur le site internet de la commune par
périodicité de 2 mois. Cependant, afin de répondre
à vos attentes, les élus se mobilisent pour
permettre à tous les Gurgyçois y compris ceux qui
n'ont pas accès au numérique, d'être informés des
actualités de la commune.

C'est pourquoi, vous en avez tous reçu un
exemplaire dans votre boîte aux lettres.

De plus, à partir de Janvier 2021, un petit
changement va être opéré: Le Gurgy infos
deviendra mensuel (1 page R/V), relatant
uniquement des informations communales et sera

distribué dans les boîtes aux lettres chaque début
de mois. Une fois par trimestre, un Gurgy infos plus
conséquent sera réalisé avec notamment les
informations des associations et des commerçants.
Bien sûr, vous retrouverez également les
informations communales sur le site internet :
www.gurgy.net, sur la page Facebook,
www.facebook.com/mairiegurgy et l'application
panneau Pocket.

Point de situation - Covid 19

Le 28 octobre 2020, le Président de la République a
décidé de prendre des mesures pour réduire à leur
plus strict minimum les contacts et déplacements
sur l'ensemble du territoire en établissant un
confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre
minimum.

Quelques chiffres

Yonne (données santé publique France au
05/11/2020) :

- 140 personnes hospitalisées dans l'Yonne pour
covid 19
- 15 personnes en réanimation pour covid 19
- 105 morts depuis le début de la pandémie



Municipalité

Décorations de Noël

Compte tenu de l'annulation des manifestations de Noël, la commune a souhaité néanmoins que le village se donne un caractère festif pour la période de fin d'année. Sapins, illuminations, un vent de féerie soufflera dans quelques jours sur Gurgy. Début décembre, le village sera revêtu de ses habits de Noël, pour nous émerveiller.

Apporter de la gaieté et de la féerie en cette période anxieuse, nous semble indispensable pour petits et grands. C'est pourquoi nous appelons les Gurgyçois qui le souhaitent, à décorer leurs portes, fenêtres, portails avec quelques guirlandes, couronnes, boules de Noël, etc.... Rendons notre village festif et éblouissant le temps de quelques semaines !



Commémoration du 11 novembre

En cette période de confinement, c'est en comité restreint que nous avons rendu hommage aux soldats de la Grande Guerre morts pour la France.

M. Le Maire, entouré de quelques élus, de M. Ludovic Moine, représentant des pompiers, Mme Malika Ounès, Vice-Présidente du Conseil Départemental et de M. Robert Bideau, Vice-Président du Conseil Départemental, a porté la parole de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la Ministre des Armées.

Mme Sandrine Martiré déléguée à la culture, a ensuite rappelé les noms des soldats morts pour la France dans les conflits, puis a laissé la parole à Mme Audrey Macon, adjointe au Maire,

qui a lu un texte écrit par M. Cyril Jorais, directeur de l'école élémentaire de Gurgy.

Une gerbe de fleurs a été déposée par Mme Florence Renaudin, conseillère municipale et M. Le Maire a conclu cette cérémonie par un appel à une minute de silence.



Travaux du véloroute

Le Tour de Bourgogne à vélo passera par Gurgy ! Les travaux du véloroute ont débuté sur la commune en octobre et devraient s'achever pour la fin d'année.

Ce passage qui sera bitumé, sécurisé et signalisé, passera par le Gué de la Baume, le quai des Fontaines, le chemin de halage à l'Escale et au niveau des écluses de Néron et Raveuse.



Tracé du Véloroute



Municipalité

Travaux de sécurisation



A la demande de la commune et pour la sécurité des habitants, le Conseil Départemental a installé 2 panneaux "STOP", au niveau du chemin de Ravry et du chemin des Grands Hauts Bords.

Recours au tribunal administratif pour contentieux électoral

À l'issue des élections municipales, un recours a été déposé pour contentieux électoral. Ce recours est passé devant un tribunal administratif et n'a débouché sur aucune annulation d'élection.

Nominations aux commissions

Commissions communales

Travaux - Entretien - Environnement - Fleurissement : Cyril Chauvot (réfèrent)

Famille - Enfance - Jeunesse - Ecoles - Solidarité - Santé : Audrey Macon (réfèrent)

Finances - Politique achats - Subventions - Locations - Urbanisme - Sécurité - Bois - Etangs : Yves Naulleau (réfèrent)

Communication - Animation - Culture - Tourisme - Associations : Laëtitia Da Silva (réfèrent)

Commissions intercommunales

Commission « Environnement » : Sandrine Martiré (titulaire), Cyril Chauvot (suppléant)

Commission « Economie » : Laëtitia Da Silva (titulaire), Eric Lenoir (suppléant)

Commission « Finances » : Yves Naulleau (titulaire), Florence Renaudin (suppléant)

Commission « Mobilités » : Audrey Macon (titulaire), Véronique Okermans (suppléant)

Commission « Infrastructures » : Cyril Chauvot (titulaire), Laurent Bardin (suppléant)

Elus référents auprès des organismes extérieurs

SDEY : Michel Pannetier (titulaire), Yves Naulleau (suppléant)

ADMR Monéteau et Ligny le Chatel : Audrey Macon et Laëtitia Da Silva (titulaires), Laurent Bardin et Céline Bellot (suppléants)

ALEFPA : Jean-Luc Liverneaux (titulaire) et Laurent Bardin (suppléant)

UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) : Laurent Bardin (titulaire) Audrey Macon (suppléant)

Communauté d'agglomération : Jean-Luc Liverneaux (titulaire), Audrey Macon (suppléant)

CCAS : Jean-Luc Liverneaux (Président), Laurent Bardin (Vice-Président), Nathalie Bardin, Yves Naulleau, Sandrine Martiré, Véronique Okermans.

Rappel des règles d'élagage des arbres et haies en bordure de propriétés et de routes

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Municipalité

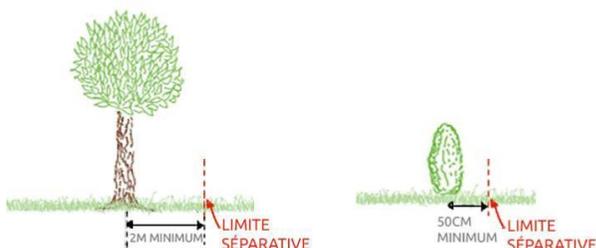
Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (EDF, France Télécom et l'éclairage public).

Les distances à respecter sont les suivantes:

- pour les plantations de plus de 2 mètres: distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres: distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

ARBRE DE PLUS DE 2M

ARBRE DE MOINS DE 2M



Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin.

L'entretien des cours d'eau et fossés

L'entretien régulier des fossés et des cours d'eau (ru de Sinotte) est une nécessité et une obligation réglementaire.

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier pour permettre l'évacuation des eaux évitant ainsi toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil).

Que faire quand un fossé est situé en limite de parcelle ? L'entretien doit être assuré à part égale entre les 2 propriétaires riverains en fonction du nombre de mètre linéaire de mitoyenneté.



Les opérations d'entretien pour les fossés sont :

- Le ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, détritiques...)
- Le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles)
- Le fauchage du couvert herbacé avec exportation de résidus
- Le curage du fossé pour maintenir sa largeur et sa profondeur naturelle.

Brûlage des déchets verts

Le brûlage est interdit toute l'année (article 84 du règlement sanitaire départemental) en zone urbaine, péri-urbaine et rurale.

Il existe des solutions alternatives au brûlage : le compostage individuel, la collecte en déchetterie et le paillage.

Sapeurs-pompiers de Gurgy

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Gurgy accueille 2 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires : Wilfrid Dupont, et Olivier Rault. Nous leur souhaitons la bienvenue !

A ce jour, l'effectif du CPI est de 9 pompiers dont 8 opérationnels.

Sur les 9 pompiers, 5 sont en double affectation, soit avec le centre de secours d'Auxerre soit avec le CPI de Chemilly-sur-Yonne.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le CPI de Gurgy a effectué 40 interventions.



Municipalité

Services techniques

Les services techniques ont réalisé des travaux de peinture dans le couloir de l'école maternelle et participé à l'encadrement du chantier jeunes de la MDJ.

Ils ont également effectué la remise aux normes électriques dans tous les ERP (Etablissement Recevant du Public) de la commune, suite au passage d'un organisme de contrôle.

Les issues de secours du gymnase ont aussi été remises en état.

Le ramassage des feuilles est en cours ainsi que les dernières tontes.

Les grands pots du centre commercial ont été reposés avec un fleurissement de pensées.

Le même fleurissement a été réalisé à la mairie avec en plus, une association de bulbes de narcisse et de tulipe.



Les agents ont effectué un désherbage chimique au cimetière, ainsi qu'un bouchage de certains trous sur les routes.

Suite au passage de l'épareuse, des coups de rafraîchissement ont été faits sur le bord de l'Yonne sauvage (en direction des Peupliers Noirs).

Travaux à venir :

- Terrassement au stade d'une plateforme en concassé pour le stockage des buts amovibles
- Reprise de certaines allées du cimetière
- Finir le nettoyage et le ramassage des feuilles dans les rues
- Boucher les trous sur les routes et les chemins

Maison de la Jeunesse

Malgré les temps difficiles auxquels nous devons faire face, l'équipe d'animation de la Maison De la Jeunesse de Gurgy, a été heureuse de présenter aux enfants des activités diverses et variées lors des vacances d'automne.

Ils ont pu proposer à vos enfants des activités scientifiques, sportives, manuelles ainsi que culinaires pour les grands et les petits. Deux sorties ont également été proposées « Le Muséoparc d'Alésia ainsi qu'un après-midi patinoire » l'instant de profiter d'un peu de liberté...

L'Espace Ados a également encore une fois très bien fonctionné, avec des jeunes présents sur la structure et investis sur le chantier jeune.

Les animateurs leur ont proposé un rafraîchissement de leur espace pour de futurs projets d'aménagement et de décoration. Des artistes peintres ont pu être dévoilés lors de ce chantier... Merci également aux services techniques pour leur aide précieuse dans la réalisation de ce projet.

La maison de la jeunesse ainsi que les services périscolaires (cantine et garderie) restent ouverts pendant la période de confinement pour accueillir vos enfants.

Malgré les contraintes, l'équipe d'animation mettra tout en œuvre pour offrir à vos enfants une prestation de qualité, comme elle sait très bien le faire.



Sortie au Muséoparc d'Alésia

Municipalité

Exposition Julian Lemousy - exposition en partenariat avec le FRAC de Bourgogne

Depuis plusieurs années, la commune de Gurgy organise avec le FRAC de Bourgogne (Fonds régional d'art contemporain), des expositions d'art contemporain de qualité.

Cette année, Julien Lemousy, artiste plasticien, vivant et travaillant à Blanzay (71), vous présentera ses gravures sur bois, du 16 janvier au 14 février 2020 (de 14h à 18h) à l'Espace culturel de Gurgy. L'exposition initialement prévue en novembre a été reportée suite aux directives gouvernementales concernant la covid 19.

La municipalité à votre écoute

La municipalité de Gurgy reste disponible et à votre écoute pendant cette période de reconfinement.

Les élus se tiennent à votre disposition.

Astreinte téléphonique (pendant le weekend) : 07 84 61 29 97

Permanence le samedi de 9h à 12h en mairie

Recherche médecins généralistes

RECHERCHE

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

COMMUNE DE GURGY

- **AU SEIN D'UN CABINET MÉDICAL**
 - > Composé de 3 médecins
 - > Bâtiment fonctionnel et meublé
 - > Télésecrétariat
 - > Pas de gardes, ni d'astreintes
 - > Parking
- **SITUÉ À GURGY**
 - > Charmant village de 1 800 habitants au bord de l'Yonne
 - > Commune attractive et dynamique disposant de nombreux commerces et services (écoles, pharmacie...)
 - > À 10 km d'Auxerre, accès SNCF possible, proche de l'Autoroute A6
- **CÈDE PATIENTÈLE**

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} janvier 2021, suite à un départ en retraite

Renseignements complémentaires : 03 86 53 28 12 (Cabinet)
mairie.gurgy@wanadoo.fr - 03 86 53 02 86 (Mairie)



Associations et manifestations

Comité des Fêtes de Gurgy

A regrets, le comité des fêtes de Gurgy a décidé d'annuler le marché de Noël qui nous tenait tant à cœur, pour émerveiller petits et grands avec bonne humeur dans la féerie de Noël. Ce ne sera que partie remise pour l'an prochain.

Mais nous tenons à rester positif et apporter un peu de joie à chacun, alors les lutins du Père Noël installeront sa boîte aux lettres pour recevoir les courriers et dessins des enfants à partir de fin novembre, et nous organisons une tombola sur le principe de boules numérotées à acheter, avec pleins de cadeaux à gagner pour petits et grands. 2€ la boule. Choisissez vite votre numéro.

Une douzaine de lots à gagner : montre homme, soin Balnéis Auxerre, panier Helix, massage à l'institut Orchidée, outils, bon d'achats de 12€ dans une brasserie, bon coiffure, petit électroménager, peluche, outils...

Merci à tous nos bienfaiteurs participants malgré les conditions économiques difficiles.

Tirage au sort prévu le samedi 12 décembre 2020. Plus d'informations à venir sur notre page Facebook.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas que nous reprogrammons la Randosoupe au samedi 26 février 2021 à 18h00, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Laissons la magie de Noël opérer.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, et que vos projets et les nôtres se réalisent en 2021.



Associations et manifestations

L'AS GURGY

L'AS GURGY, compte environ 120 licenciés. Les jeunes (garçons comme filles) peuvent pratiquer le football au sein de notre club dès 6 ans. Nos dirigeants prennent en charge les entraînements chaque mercredi pour les U6/U7, U8/U9, U11 et U13 (l'hiver, les entraînements ont lieu dans le gymnase). Les matchs se déroulent les samedis (matin et après-midi). Pour les adultes, nous avons deux équipes masculines qui jouent le dimanche après-midi. L'équipe Première évolue en Départemental 1 et l'équipe Réserve vient d'accéder en Départemental 3. Pour les féminines, les matchs se jouent le dimanche matin, et les entraînements ont lieu chaque vendredi.

Vous trouverez les calendriers des équipes, ainsi que beaucoup de photos de nos licenciés sur la page Facebook du club "AS GURGY". Nous y donnerons plus d'informations pour la reprise des activités à la fin du confinement.



L'UCGA

Dans cette période très difficile pour tous, l'Union Cycliste Gurgy Appoigny n'échappe pas à cette situation.

Malheureusement au cours de cette année 2020 l'UCGA n'a pu organiser des sorties cyclo.

Il a été très difficile pour les licenciés de pouvoir rouler sur nos belles routes de l'Yonne.

L'assemblée générale se déroulant habituellement fin octobre a été annulée et reportée début 2021.

L'année 2021 ne s'annonce guère mieux.

La choucroute organisée tous les ans par l'UCGA le 1^{er} samedi du mois de Février est annulée pour cette année à cause du covid.

L'organisation de cette manifestation pour 2021 est incertaine et trop courte, nous nous retrouverons en 2022.

Restons vigilants et prenons soin de nous pour des années meilleures.

L'Amicale des Pêcheurs

Information sur les travaux en cours à l'étang communal

1 : Construction d'une digue.

Aménagement d'une digue entre l'Etang Communal mitoyen à celui de M. Morin après un bornage commandé par la Mairie de Gurgy, suite à une réunion tenue en mairie avec les représentants de l'ancienne municipalité et notre Amicale.

Une convention a été signée avec la société SOLOMAT et M. Morin pour la réalisation d'une digue de 150 m de long et 5 m de large. Les travaux de remblais sont en cours et pris en charge gratuitement par la SOLOMAT.

2 : Aménagement d'une partie de l'étang où les peupliers ont été abattus en fin d'année 2019.

Fin Juillet, une soixantaine de camions ont remblayé avec de la terre végétale une partie de la parcelle où étaient les peupliers, zone qui était inondable l'hiver. Des trous ont été bouchés sur une surface de 1 ha, et une bordure a été créée le long du chemin sur une longueur 80 mètres pour recevoir des plantations.

Une réunion a eu lieu en mairie le 13 février 2020 pour discuter d'un projet d'aménagement de l'étang avec les représentants de l'ancienne municipalité, l'Amicale des pêcheurs, Fruits d'Antan et Marc Thureau des services techniques.

Il est prévu la plantation d'une haie vive de 55 mètres de long sur le bord du chemin, en conservant une entrée de 5 mètres. Cet aménagement sera réalisé par les services

Associations et manifestations

techniques, les membres de l'Amicale des Pêcheurs et Fruits d'Antan. Il comprendra la plantation d'une cinquantaine d'arbres répartis en quatre à cinq îlots de diverses essences, ainsi que l'installation de tables et bancs.

Le financement des plantations sera assuré par la commune avec la récupération de la vente des peupliers. La terre végétale est fournie gratuitement par une entreprise.

PS : Les permis de pêche pour 2021 seront en vente à partir de décembre 2020 chez les détaillants habituels.

L'empoissonnement avec 340 kg de poissons est programmé en fin d'année.



Parce que les mômes continuent de grandir. L'action continue... et avec optimisme !

Cette fin d'année est marquée par le prolongement de la crise sanitaire. Dans ce contexte compliqué, les manifestations et opérations des Copains des Mômes initialement prévues sont malheureusement restreintes pour les mois à venir... Mais, notre stand de chouquettes du dimanche 4 octobre dernier a rencontré un franc succès avec 1 500 chouquettes vendues en un temps record ! Un grand merci à notre boulangerie, nos bénévoles et vous tous pour avoir acheté ces douces gourmandises. Promis, il y en aura plus la prochaine fois !!!

Les sapins de Noël sont en commande ; ils seront distribués le vendredi 4 décembre de 16h à 19h avec un protocole sanitaire strict : distribution de

gel à l'entrée, port du masque et respect des distances de sécurité entre les personnes.

Cette année nous ne reconduirons pas la célèbre "grille" pour gagner "la dinde" en décembre. Nous avons des idées pour remplacer cette tombola mais chut... on vous tiendra au courant en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

De manière optimiste, nous aimerions reconduire la boum des enfants et la bourse des Mômes prévues en avril 2021.

Lors de notre AG du 7 octobre 2020, le bureau a été partiellement renouvelé et nous accueillons avec un grand plaisir 2 nouvelles recrues : Marie Bellembert et Fanny Lelu. Notre chère trésorière, Caroline Noirot quitte son poste ; qu'elle soit ici une nouvelle fois remerciée pour son investissement, sa rigueur dans les comptes et pour son état d'esprit toujours ouvert et positif ! Elle ne part pas complètement puisqu'elle veut bien encore nous prêter main-forte pour les prochaines manifestations...

Toute l'équipe des Copains des Mômes vous espère en bonne santé et vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année !



Rencontre avec 2 Championnes gurgyçoises : Manon et Lucie Sala

Manon et Lucie Sala, deux jeunes filles gurgyçoises de 17 et 14 ans, ont débuté le canoë kayak au collège, en intégrant le club Olympic Canoë Kayak Auxerrois (OCCA), classé 2^{ème} club français au niveau national.

Associations et manifestations

Des athlètes comme Eugénie Dorange ou Cyrille Carré leur ont donné envie de pratiquer ce sport et d'intégrer ce club.

A force de persévérance et d'entraînement, Manon et Lucie sont devenues des championnes !

Manon a obtenu le titre de Championne de France de Marathon en canoë et Lucie le titre de Championne de France avec l'équipe Bourgogne Franche Comté en K4 et K2 Dame 200m en catégorie Minimes. Cette réussite est due à leur travail quotidien en classe sport étude (rigueur et hygiène de vie), leur coach Mickaël Ortu, au soutien de leur famille et l'équipe pédagogique de leurs écoles (collège Paul Bert et Lycée Fourier). En effet, pour arriver à ces résultats, Lucie et Manon ont des entraînements intensifs 6 jours/7, par tous les temps, avec notamment du renforcement musculaire, de la natation et de la course à pied, en plus des séances de bateau, après le temps scolaire, le mercredi après-midi et le samedi après-midi. Lucie Sala souhaite encore progresser dans cette discipline et son objectif principal est d'intégrer l'équipe de France. Pour y parvenir, elle recherche actuellement des sponsors pour financer notamment ses stages et ses équipements.

Pour plus d'informations concernant cette discipline ou le sponsoring, vous pouvez la contacter au : 06 17 92 34 16.



Mieux vivre après 60 ans avec Activ'Santé

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Yonne 89 propose une séance d'activités physiques par semaine visant à favoriser le capital santé et le bien-être pour vous et/ou votre proche. Le CSOS 89, coordinateur de cette action, vous accueille et vous propose un moment de bien-être, le mardi, de 10h à 12h à Gurgy.

Le principe :

- 2h pour prendre soin de vous et profiter d'un temps convivial
- Une séance d'activités physiques adaptée à votre état de santé
- Une activité entièrement gratuite
- Une possibilité de transport gratuit

En raison de la crise sanitaire, les séances sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Pour plus d'informations : 03.86.52.12.44 - activ-sante89@orange.fr



DIRECTION DE LA PUBLICATION ET REDACTION : Jean-Luc LIVERNEAUX, Maire de Gurgy
REDACTION ET PREPARATION DES TEXTES : Associations, Laëticia DA SILVA et Ludivine ALLIOT
CREDITS PHOTOS : Associations et Ludivine ALLIOT
Ont participé à ce numéro : Les associations